
État des dons de la société régénérée des Jacobins de Sarre-Libre faits depuis le 27 pluviôse, lors de la séance du 10 floréal an II (29 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

État des dons de la société régénérée des Jacobins de Sarre-Libre faits depuis le 27 pluviôse, lors de la séance du 10 floréal an II (29 avril 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) pp. 483-484;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_28622_t1_0483_0000_9

Fichier pdf généré le 30/03/2022

n'y avons perdu qu'un seul cheval et un homme légèrement blessé, ajoute-t-il (1).

(Applaudissements.)

Insertion au bulletin et renvoi au comité de salut public (2).

42

Les sous-officiers et canonniers composant la 4^e escouade de la première compagnie du département du Doubs, offrent à la patrie 3 jours de viande par décade, dont ils veulent se priver jusqu'à la paix, et demandent la faveur de partir pour l'armée du Nord (3).

Nous brûlons du désir de nous mesurer avec les satellites de la tyrannie; une campagne funeste à nos ennemis et glorieuse pour la République est ouverte, que nous ne soyons pas privés de l'honneur de combattre avec nos frères, ajoutent-ils (4).

Insertion au bulletin, et renvoi à la commission d'organisation et mouvement des armées de terre (5).

43

La société régénérée des Jacobins de Sarre-Libre témoigne la reconnaissance dont elle est pénétrée pour les travaux de la Convention nationale; elle l'invite à ne quitter son poste que lorsque le bonheur du peuple sera fixé sur des bases immuables, et lui adresse le tableau des

dons patriotiques qu'elle a faits depuis le 27 pluviôse.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Sarre-Libre, 4 flor. II] (2).

« Citoyens représentans,

Les tyrans pâlisent de votre inflexible sévérité et du grand exemple que vous venez de donner; votre énergie vient de briser les instrumens avec lesquels ils espéraient anéantir la liberté. Des monstres que la patrie caressait et comblait de ses faveurs avaient conçu et nourri l'odieuse espérance de déchirer son sein! Quelle honte et quel excès de perversité! Hommes sans principes, avides de pouvoir, d'or et de grandeur, tremblez! Votre mort est certaine, le glaive de la justice nationale suspendu sur vos têtes criminelles, vengera la République de tout attentat porté contre son unité, son indivisibilité et contre la Convention nationale.

Représentans, vous avez encore une fois sauvé la patrie, vous avez éteint dans son origine le feu de la guerre civile et déjoué la méprisable corruptrice et astucieuse politique de nos ennemis. Tandis que vous déployez dans le sanctuaire des loix toute l'énergie que donnent les vertus, que vous préparez le triomphe de la Raison, nos braves républicains se distinguent par leur courage et ne songent qu'à assurer celui de la liberté.

La Société des Jacobins de Sarre-Libre pénétrée de la reconnaissance qu'elle doit à vos travaux immortels, vous invite à ne quitter votre poste que lorsque le bonheur du peuple sera fixé sur des bases immuables.

Elle vous adresse ci-joint le tableau des dons patriotiques qu'elle a faits, depuis le 27 pluviôse deuxième année de l'ère républicaine. S. et F. ».

MICOURD (présid.), FAURE (secrét.),
BOUHAY (secrét.), CASTILLON.

[Etat des dons, 4 flor. II].

Habits	Vestes	Culottes	Chemises	Paires de draps	Paires de souliers	Paires de guêtres	Paires de gants de laine	Bonnets	Cols	Mouchoirs	Draps de lit
13	10	— 8	200	70	141	62	13	4	15	5	18

Taies d'oreillers	Aunes de draps bleu	Paires de pistolets	Sabres	Fusils	Carabines	Gibernes	Ficelles	Licols	Sanglcs	Cordes de fourrage
2	5	7	6	5	2	2	2	2	2	2

(1) Mon., XX, 343; Ann. patr., n° 484.

(2) P.V., XXXVI, 223.

(3) P.V., XXXVI, 224.

(4) Bⁱⁿ, 15 flor. (2^e suppl^t).

(5) P.V., XXXVI, 224. C. Eg., n° 620, p. 233; J. Lois, n° 579; J. Sablier, n° 1288; J. Matin, n° 619; Ann. patr., n° 484; J. Fr., n° 583; Ann. Rép. Fr., n° 151.

(1) PV., XXXVI, 224. Bⁱⁿ, 13 flor. et 14 flor. (2^e suppl^t); J. Sablier, n° 1288; Ann. Rép. Fr., n° 151.

(2) C 301, pl. 1081, p. 5, 6.

Plus un cavalier jacobin monté et équipé incorporé au 4^e rég. d'hussard. 2 chevaux envoyés au dépôt de Metz le 17 germinal, enfin une somme de 1338 l. provenant de différentes souscriptions, faites pour secourir les indigens et particulièrement nos frères d'armes sortant convalescens des hôpitaux.

[mêmes signatures].

44

Le citoyen Clerambour, soldat volontaire dans la deuxième compagnie franche du Louvre après avoir exposé qu'à la suite d'une longue maladie, ayant obtenu du représentant du peuple Dartigoeyte un arrêté qui le dispense de porter les armes et qui le renvoie dans sa famille, et ayant présenté cet arrêté au ministre de la guerre qui l'a renvoyé au comité de salut public, pour la vérification de la signature du représentant du peuple Dartigoeyte, demande que la Convention nationale statue sur son sort.

Renvoyé à la commission d'organisation et mouvement des troupes de terre (1).

45

L'administration de police de la commune de Paris fait passer à la Convention nationale l'état des personnes détenues dans les maisons d'arrêt et de justice à l'époque du 8 (2) courant : il présente un total de 6 921 (3).

[Commune de Paris, 9 flor. II; Etat des détenus au 8 flor.] (4).

Conciergerie	731
Grande-Force	315
Petite-Force	10
Irlandais, rue du Cheval Vert	255
Sainte-Pélagie	302
Madelonnettes	49
Montprin, rue N.-D.-des-Champs	109
Abbaye	887
Bicêtre	524
A la Salpêtrière	187
Chambres d'arrêt, à la Mairie	33
Fermes	658
Luxembourg	502
Maison de suspicion, rue de la Bourbe ..	49
Brunet, rue de Buffon	201
Les Picpus, fauxbourg St-Antoine	122
Réfectoire de l'Abbaye	47
Caserne des Petits pères	140
Les Angloises, rue Saint-Victor	35
Picquetot, rue et à Bercy	119
Les Angloises, rue de Loursine	130
Caserne, rue de Vaugirard	355
Les Carmes, rue de Vaugirard	72
Les Angloises, fauxbourg St-Antoine	41
Coignard à Picpus n° 6	

(1) P.V., XXXVI, 224.

(2) Et non du 9.

(3) P.V., XXXVI, 225. Bⁱⁿ, 11 flor. (1^{er} suppl^t).

(4) C 302, pl. 1094, p. 27, signé Mugel, Quenel.

Ecossois, rue des Fossés Saint-Victor	101
Saint Lazare, fauxbourg Saint-Lazare	674
Mahay, rue du Chemin vert	} 29
Maison Escourbiac, rue Saint-Antoine }	
La Chapelle, rue de la Folie-Renaud	30
Belhomme, rue Charonne, n° 70	100
Bénédictins anglais, rue de l'Observatoire	114
Total général	6921

La séance est levée à 3 heures (1).

Signé : Robert LINDET, président; DORNIER, Ch. POTTIER, MONNOT, RUELLE, POCHOLLE, N. HAUSSMANN, secrétaires.

AFFAIRES NON MENTIONNÉES AU PROCÈS-VERBAL

46

[La citoyenne veuve Trouillet, au présid. de la Conv.; Clichy-sur-Seine, 9 flor. II] (2).

« Citoyen président, la veuve Jean-Baptiste Trouillet veuve de feu son mari qu'il lui laissa neuf enfants qu'elle a élevés avec bien de la peine. Elle vient d'en marier un il y a huit mois qu'elle a établi laboureur qui se nomme Etienne Trouillet depuis le quel temps elle a toujours été malade [renvoi en marge : elle est morte le 4 floréal, alors la lettre ne peut être du 9 floréal], ce qui le met dans un état de détresse. Sa mère réclame un secours pour lui entendre qu'elle lui a avancé huit mil livres pour se monter en chevaux pour pouvoir cultiver ses terres ce qui la met dans la nécessité d'avoir recours aux représentants du peuple pour pouvoir vous faire part qu'elle se renferme dans toutes les loix au sujet de la réquisition des chevaux; il se trouve que son plus fort est requis; elle en offre un qui est de mesme taille et assez fort pour le service de la République ce qu'elle fera de tout son cœur. Et cy on lui otte celui qui est requis, on lui otte tout moyen de pouvoir faire son ouvrage et mesme ces récoltes ce que peut attester la commune de Clichy et mesme les membres de laditte comune, elle attend tout des représentants et pères de la patrie ».

VEUVE TROUILLET.

Renvoyé aux Comités d'agriculture et de secours (3).

(1) P.V., XXXVI, 234.

(2) F¹⁰ 264, n° 8006.

(3) Mention marginale datée du 10 flor. et signée Monnot.